



Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Tél: (418) 362-2078 Fax: (418) 362-2111

Courriel: municipalite@stegenevieve.ca

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Propriétaire (prénom, nom)			
Adresse des travaux	No.		Rue, rang, chemin
No. Téléphone	Résidence		Cellulaire

Bâtiment où seront réalisés les travaux ☐ Résidence ☐ Garage ☐ Remise ☐ Autre

Exécutant des travaux	☐ Propriétaire	Ou entrepreneur :	
Date prévue des travaux	Début	Fin	Valeur des travaux
(maximum 1 an)			\$

☐ **Déclaration du propriétaire :** Je déclare que les renseignements fournis dans cette déclaration de travaux sont exacts. Je déclare que seuls les travaux ci-haut mentionnés seront exécutés.

Autorisation de la municipalité : Cinq (5) jours après la transmission de votre déclaration de travaux, vous êtes autorisés à exécuter les travaux ci-haut mentionnés, sans autres formalités.

Signature

Date

Travaux à réaliser - Cochez toutes les cases appropriées

☐	Réparation ou rénovation dans la cuisine	☐	Remplacement des matériaux de recouvrement de la toiture
☐	Réparation ou rénovation dans la salle de bain	☐	Réparation de la toiture
☐	Réparation ou rénovation dans une autre pièce	☐	Réparation ou rénovation de la galerie, patio, sans agrandissement
☐	Réparation ou rénovation dans un bâtiment autre que la résidence	☐	Réparation des fondations et drains
☐	Travaux d'isolation	☐	Travaux de plomberie
☐	Travaux d'électricité	☐	Système de chauffage
☐	Installation de fenêtres et portes extérieures (doivent être situées à un minimum de 1,5 mètre des lignes de terrain)		
☐	Autres travaux : dans ce cas, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous pour vous indiquer si ces travaux nécessitent un permis de construction. Veuillez donc attendre cette communication avant de débiter les travaux.		

Faire une brève description des travaux

--

Faire parvenir votre demande à : urbanisme.stegenevieve@gmail.com